

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

Pénélope Barbaro personne liée à Xavier Barbaro, président - directeur général

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : NEOEN

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 02 août 2021

LIEU DE LA TRANSACTION : Hors plateforme de négociation

NATURE DE LA TRANSACTION : Apport d'actions à une société

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 35.3200 Euro

VOLUME : 50 000.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 35.3200 Euro

VOLUME : 50 000.0000

**TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION
D' ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCES :** NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 05 août 2021

COMMENTAIRES :

Apport de 50 000 actions Neoen (16 000 en pleine propriété, 34 000 en nue-propriété) à une société en cours de création (Palancia S.A.S.), dont Mademoiselle Pénélope Barbaro détient 100% du capital. L'usufruit portant sur 34 000 actions Neoen est également apporté à cette société (par Clémentine Jomier-Barbaro et Xavier Barbaro). Ces actions ne font pas l'objet d'une cession à l'issue de cet apport.

La valeur retenue pour cette donation est de 35,32 euros par action (moyenne des cours de Neoen à la clôture des trois derniers

mois précédant cette opération, soit du 1er mai au 30 juillet 2021).

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément au règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement de vos données personnelles en contactant l'AMF par courrier : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; par mail : accesdopers@amf-france.org. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL."